

.:Médi-Sélect Avantage^{MD} /Assurance urgence médicale

pour visiteurs au Canada



Souscrite auprès de:



Administrée par:



Ce dépliant ne sert qu'à des fins promotionnelles et ne constitue pas un contrat ni une offre d'assurance. Il vous renseigne sur les garanties offertes par la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances, sans préciser toutes les conditions et exclusions applicables. Le contrat d'assurance prévaut dans tous les cas.

Les garanties et les produits décrits peuvent être modifiés sans préavis.

L'Assurance urgence médicale pour visiteurs au Canada Médi-Sélect Avantage^{MD} est souscrite auprès de la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances, et est administrée par Voyage Expert Sécurité Financière (E.T.F.S.) inc.

^{MC} Le logo Royal & SunAlliance est une marque de commerce appartenant au Royal & Sun Alliance Insurance Group plc et utilisée sous licence par la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances.

^{MC} Le logo **etfs** et Solutions voyage & santé sont des marques de commerce de Voyage Expert Sécurité Financière (E.T.F.S.) inc.

^{MD} Médi-Sélect Avantage est une marque déposée de Voyage Expert Sécurité Financière (E.T.F.S.) inc.



SOLUTIONS VOYAGE & SANTÉ

Assurance médicale complète pour visiteurs au Canada

:: Sommaire des garanties

Voici quelques-unes des garanties offertes par ce régime :

- **Frais hospitaliers :** jusqu'à 60 jours par maladie ou blessure / chambre à deux lits / consultations externes
- **Honoraires de médecin :** traitement médical par un médecin / jusqu'à trois visites par blessure ou maladie pour un patient en consultation externe et jusqu'à deux visites à la suite d'une hospitalisation
- **Infirmière privée :** jusqu'au montant de la somme assurée
- **Soins paramédicaux :** physiothérapeute, chiropraticien, ostéopathe, podologue et podiatre, jusqu'à 500 \$ par profession
- **Services diagnostiques :** Tests de laboratoire et radiographies
- **Appareils médicaux :** béquilles, plâtres, attelles, cannes, etc.
- **Médicament d'ordonnance :** jusqu'à 500 \$, limité à la quantité nécessaire pour 30 jours par médicament
- **Ambulance et Transport aérien d'urgence :** lorsque médicalement nécessaire
- **Soins dentaires en cas d'accident :** jusqu'à 3 000 \$
- **Préparation et rapatriement de la dépouille :** jusqu'à 10 000 \$

Toutes les limites de garanties sont en devise canadienne.

Service d'assistance,
jour et nuit

:: Régimes flexibles, options imbattables

- Couverture individuelle ou familiale
- Choix du montant maximal en vertu du contrat, selon vos besoins : 15 000 \$ / 25 000 \$ / 50 000 \$ / 100 000 \$ ou 150 000 \$
- Le régime prévoit des taux jusqu'à 365 jours (180 jours pour les proposant âgés de 60 à 85 ans)
- Les séjours temporaires dans un autre pays sont couverts, à l'exception du pays d'origine
- Possibilité de prolonger la couverture
- La franchise de 50 \$ s'applique par personne assurée, par voyage
- L'option « aucune franchise » est disponible

:: Admissibilité

Pour être admissible à la couverture au titre de ce contrat :

- Vous devez être un visiteur au Canada, un détenteur d'un visa de travail, un immigrant au Canada ou un résident canadien, qui n'est pas admissible à un régime public d'assurance maladie au Canada ;
- Vous devez être âgé d'au moins 15 jours et avoir moins de 86 ans ;
- Vous NE devez PAS voyager contre l'avis d'un médecin ni avoir reçu un diagnostic de maladie en phase terminale ;
- Vous NE devez PAS présenter de troubles rénaux nécessitant la dialyse ;
- Vous NE devez PAS présenter de nouveaux symptômes non évalués par un médecin.
- Si vous êtes au Canada depuis plus de 30 jours, vous pouvez souscrire cette assurance, si vous vous qualifiez, en répondant à un court questionnaire.
- Votre conjoint et votre enfant doivent aussi satisfaire à tous les critères d'admissibilité ci-dessus pour être admissibles à la couverture au titre de ce contrat.